



Commission Régionale Outre-Mer SAISON 2023 / 2024

PROCÈS-VERBAL N°03

REUNION DU MERCREDI 08 NOVEMBRE 20223

La Commission rappelle le tirage du tour de cadrage à jouer avant le mardi 12 décembre 2023 (date butoir).

Elle rappelle que les rencontres de Coupe Outre-Mer « Challenge Marcelin Rilos » sont des rencontres **à jouer en nocturne (les soirs en semaine)** ou un week-end si les deux clubs n'ont pas de rencontres programmées. Ces rencontres sont à jouer avant la date butoir indiquée.

Les clubs ont la possibilité et sont invités à jouer avant la date butoir en prenant contact avec le club adverse et en transmettant leur accord via footclub ou par écrit à la Commission.

27344053 – KINGDOM SPORTS / GRAND VIGIE FC
27344054 – FLAMBOYANTS VILLEPINTE / ST DENIS RC
27344055 – TROPS FC / AMICALE RATP DOM TOM
27344056 - VIGNEUX ANTILLAIS / REUNION. V. ORGE
27344057 – PARIS 19 ANTILLAIS / OUTRE MER ACS
27344058 – VITRY CA / BANN'ZANMI
27344059 – VILLEPINTE FC / VILLENEUVOISE ANTILLAISE
27344060 – ST GENEVIEVE ASL / TROPICAL AC
27344061 - VILLEPARISIS USM / GONESSE RC
27344062 – CHATELET AS FC / KOPP 97
27344063 – PARIS ANTILLES FOOT / STAINS ES
27344064 – AM. ANTILL. 93 / BOIS ABBE OUTRE MER
27344065 – WAYWOUYWEAR / GUYANE FC

Clubs Exempts :

- VILLEMOMBLE SPORTS
- REUNIONNAIS SENART
- PARIS EST SOLITAIRE

Les rencontres seront disputées sur le terrain de la première équipe citée. Un (1) arbitre sera désigné à la charge des 2 clubs.

27344062 – CHATELET AS FC / KOPP 97

Demande de CHATELET AS FC pour jouer le 30/11/2023 à 20h45 en accord avec KOPP 97.
Accord de la Commission.

27344061 – VILLEPARISIS USM / GONESSE RC

Demande de VILLEPARISIS USM pour jouer le 15/11/2023 à 20h30. Accord du club adverse.
Accord de la Commission.

27344058 – VITRY CA / BANN'ZANMI

Demande de VITRY CA pour jouer le 07/12/2023 à 20h. Accord de BANN'ZANMI.
Accord de la Commission.

27344064 – AM. ANTILL. 93 / BOIS ABBE OUTRE MER

La Commission prend connaissance du courriel de BOIS ABBE OUTRE MER et retire cette équipe de la compétition.

AM. ANTILLAISE 93 est qualifié pour le tour suivant.

CALENDRIER 2023-2024

- **Tour de cadrage** : mardi 12 décembre 2023 (date butoir)
- **Tirage des 1/8èmes de finale** : mercredi 13 décembre 2023
- **1/8èmes de finale** : mercredi 07 février 2024 (date butoir)
- Tirage des 1/4 et 1/2 finales : mercredi 28 février 2024
- **1/4 de finales** : mercredi 13 mars 2024 (date butoir)
- **1/2 finales** : mercredi 3 avril 2024 (date butoir)
- **Finale** : jeudi 9 mai 2023 (ascension)